



HAL
open science

Le commerce franco-chinois : leçons du passé et perspectives d'avenir

Damien Cubizol, Camille Macaire, Mary-Françoise Renard

► **To cite this version:**

Damien Cubizol, Camille Macaire, Mary-Françoise Renard. Le commerce franco-chinois : leçons du passé et perspectives d'avenir. Monde chinois nouvelle Asie, 2019, 59 (3), pp.26. 10.3917/mochi.059.0026 . hal-03172398

HAL Id: hal-03172398

<https://uca.hal.science/hal-03172398v1>

Submitted on 17 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le commerce franco-chinois : leçons du passé et perspectives d'avenir¹

Damien Cubizol^a, Camille Macaire^b et Mary-Françoise Renard^b

Résumé

La place qu'occupe désormais la Chine dans l'économie mondiale génère des interrogations nombreuses sur la nature de ses relations avec le reste du monde, notamment l'Europe.

L'objectif de ce papier est d'analyser les relations commerciales franco-chinoises, du point de vue de leur évolution mais aussi au regard des avantages comparatifs de la France. Nous présentons dans un premier temps le rôle de la Chine dans le commerce extérieur français. Nous mettons ensuite en évidence les spécificités de la France par rapport aux autres pays de l'Union européenne. Dans un troisième temps, nous nous intéressons à l'origine géographique du contenu en valeur ajoutée des biens échangés. Enfin, la politique commerciale étant définie au niveau européen, nous rappelons, dans un dernier point, comment évolue la stratégie en la matière.

Mots-clés : Chine ; France ; Commerce International ; Avantages Comparatifs ; Chaînes de Valeur.

French-Chinese trade: lessons from the past and future prospects

Damien Cubizol^a, Camille Macaire^b, Mary-Françoise Renard^b

Abstract

China's position in the global economy raises questions about the nature of its relations with the rest of the world, including Europe.

The objective of this paper is to analyze French-Chinese commercial relations, as regards their evolution but also the comparative advantages of France. We first present the role of China in

¹ Cet article a bénéficié du soutien de Campus France et du China Scholarship Council dans le cadre d'un programme Cai Yuanpei

^a Université Clermont Auvergne, CNRS, IRD, CERDI, F-63000 Clermont-Ferrand, France

^b Université Clermont Auvergne, CNRS, CERDI, IDREC, F-63000 Clermont-Ferrand, France

French foreign trade. We then highlight the specificities of France compared to other countries of the European Union. Thirdly, we focus on the geographical origin of the value-added content of the goods traded. Finally, as trade policy is defined at the European level, we recall in the last part how the strategy evolves in this area.

Keywords: China; France; International Trade; Comparative Advantages; Value Chains.

Introduction

La place qu'occupe désormais la Chine dans l'économie mondiale génère des interrogations nombreuses sur la nature de ses relations avec le reste du monde, notamment l'Europe. Excédentaire dans ses échanges commerciaux, elle a beaucoup attiré les investissements des firmes des pays de l'Union Européenne (UE) avant que ses firmes ne viennent elles-mêmes investir en Europe. La France participe pour environ 17% à ce déficit européen, plus que l'Allemagne, l'Italie ou l'Espagne.

L'objectif de ce papier est d'analyser les relations commerciales franco-chinoises, du point de vue de leur évolution mais aussi au regard des avantages comparatifs de la France. Nous présenterons dans un premier temps le rôle de la Chine dans le commerce extérieur français et son évolution. Nous mettrons ensuite en évidence les spécificités de la France par rapport aux autres pays de l'Union européenne. Dans un troisième temps, nous nous intéresserons aux chaînes de valeur en nous interrogeant sur l'origine géographique du contenu en valeur ajoutée des biens échangés. Cela nous permettra de mettre en évidence le rôle des grands groupes français dans le commerce international.

Enfin, la politique commerciale étant définie au niveau européen, il est utile de rappeler, dans un dernier point, comment évolue la stratégie en la matière.

1. L'évolution des relations économiques franco-chinoises au cours de la 5^{ème} République

La profondeur historique des relations entre la France et la Chine, que l'on date généralement au 13^{ème} siècle, repose largement sur des considérations d'ordre politique, des échanges culturels et scientifiques. C'est surtout à partir du 16^{ème} siècle que se développent les

échanges commerciaux. Les ambitions colonisatrices des pays européens, dont la France, au cours du 19^{ème} siècle, assombrissent les relations. Les guerres et conflits internes caractérisent pour les deux pays la première moitié du 20^{ème} siècle.

La signature, en janvier 1964, d'une déclaration commune atteste la reconnaissance par la France de la République populaire de Chine et le développement de nouvelles relations. Celles-ci concernent avant tout la culture et l'enseignement mais les échanges commerciaux permettent à la France, entre 1968 et 1973, d'être le 2^{ème} partenaire occidental de la Chine, après le Royaume-Uni (Hou, 2014).

Mais ce départ prometteur n'a pas donné les résultats escomptés. La révolution culturelle s'accompagne d'une limitation des échanges commerciaux avec la France mais la Chine bénéficie, de la part de celle-ci, de crédits à 5 ans à taux préférentiels (Hou, 2014). En 1973, Georges Pompidou est le premier président de la République française à se rendre en voyage officiel en Chine.

A partir du début des années 70 le rapprochement entre les Etats-Unis et la Chine est la première étape d'une ouverture de celle-ci à d'autres pays, notamment ceux d'Europe de l'Ouest. Malgré le soutien précoce du Général de Gaulle, la France ne bénéficie pas d'une relation privilégiée. Après un excédent des échanges de biens en 1974, 1975 et 1979, le déficit commercial se creuse (cf. annexe 1). Alors qu'elle entame une ère de réformes profondes, la Chine, qui a établi des relations diplomatiques avec la Communauté économique européenne en 1975, obtient de Bruxelles de bénéficier de la clause de la Nation la plus favorisée. La même année, Deng Xiaoping se rend en France et pense que la Chine devrait importer des biens d'équipements qui n'étaient plus utilisés par des entreprises alors en pleine reconversion. C'est aussi à cette époque qu'il a manifesté la volonté de bénéficier de la technologie française en matière de nucléaire et de trains rapides (Martin, 2018). Mais ces exportations ne représentent pas des montants importants.

A la suite de Georges Pompidou, tous les présidents de la République française effectueront un voyage officiel en Chine. Celui de Valéry Giscard d'Estaing en 1980 entérine l'accord de principe sur la coopération des deux pays sur le nucléaire et l'équipement par la France de la centrale de la baie de Daya. Son successeur, François Mitterrand effectue 3 voyages (1961 et 1981, avant d'être président, et 1983). Le premier septennat se déroule dans un climat difficile

marqué par les négociations sur le Cambodge (dans lequel les deux pays ont des points de vue différents), les événements de Tian'anmen en 1989 et les ventes d'armes à Taïwan en 1991 et 1992. Il accueille néanmoins le premier ministre Zhao Ziyang, en 1984, Hu Yaobang en 1986 (c'est la première visite d'un secrétaire général du Parti communiste chinois), et le Président de la République Li Xiannian, en 1987. A l'exception de 1985, le déficit commercial français apparaît de plus en plus conséquent (annexe 1).

Si ces voyages sont souvent une occasion de signer des contrats d'achat de produits français par la Chine, de construction de centrales thermiques, de métros, d'usines de traitement des eaux, de centrales électriques..., ils ne se traduisent pas toujours par une compréhension mutuelle. C'est Jacques Chirac qui effectuera le plus de voyages officiels (4) au cours de ses deux mandats. Il reçoit Li Peng en 1996 et les années 2003 et 2004 seront des Années culturelles croisées France-Chine. Il montre une attention particulière à l'évolution de la Chine, et la coopération militaire entre les deux pays se développe sous ses mandats.

Mais les chefs d'Etat ont souvent sous-estimé l'importance de ce pays, manqué d'intérêt pour son développement et été peu enclins à essayer de la comprendre (Martin, 2018). La présidence de Nicolas Sarkozy illustre cette résurgence des tensions et des incompréhensions. Si les discours officiels soulignent l'amitié franco-chinoise et une relation qui serait particulière en raison notamment de son ancienneté, au plan commercial, c'est le déséquilibre qui prévaut, ainsi qu'une certaine méfiance de la France vis-à-vis du développement économique de la Chine, ce qui a été clairement énoncé par François Hollande lors de la campagne pour les présidentielles.

Quant à Emmanuel Macron, il s'est rendu en visite officielle dès la première année de son mandat et souligne depuis l'importance de relations équilibrées et d'un partenariat Europe-Chine. Les annonces de contrats continuent de marquer les visites diplomatiques, mais il semble que le président français souhaite jouer en premier lieu la carte européenne.

Un certain nombre de comités, think tank etc., sont dédiés aux relations franco-chinoises mais celles-ci demeurent beaucoup plus faibles que celles qu'entretient par exemple l'Allemagne avec la Chine, sans doute en partie en raison d'une méconnaissance de ce pays pour beaucoup de politiques français.

2. Le rôle de la Chine dans le commerce international français

Nous nous intéressons à l'évolution des relations commerciales franco-chinoises, d'une part du point de vue de leur structure et d'autre part par rapport aux autres pays européens. Les données utilisées sont des données annuelles extraites de la base Comtrade des Nations Unies, détaillant les flux commerciaux par partenaire et par catégorie de produit (nous optons pour la classification SITC), à partir de 1988.

Le déficit commercial de la France avec la Chine s'observe dès 1989, s'accroît progressivement, puis se creuse considérablement à partir de 2003 (annexe 2). Cela résulte à la fois de l'importante hausse des importations de produits chinois et de la quasi-stagnation des exportations. A noter qu'en 2017 la Chine représente le 7^{ème} marché à l'exportation de la France (4.1% des exportations), et son 2^{ème} marché à l'importation (9% des importations).

Les importations chinoises de biens français concernent principalement des produits haut de gamme. Cette tendance n'est pas spécifique à la France puisque les importations de la Chine (avec tous les pays du monde) sont majoritairement composées de produits haut de gamme (environ 62% du total pour la période 2012-2014). Cette préférence de la Chine pour les produits haut de gamme s'est significativement renforcée ces dix dernières années vis-à-vis d'une grande partie des pays du monde, mais a stagné vis-à-vis de la France (Lemoine et Ünal, 2017).

Néanmoins, la structure des exportations françaises vers la Chine reflète l'attrait pour les secteurs d'excellence. En 2017, le secteur aéronautique représente plus d'un tiers des exportations françaises vers la Chine (Tableau 1). Ceci tient principalement aux livraisons d'appareils Airbus assemblés en France, qui constituent plus de trois quarts de la valeur des exportations d'aéronautique. Les équipements mécaniques et matériels électriques et électroniques occupent le second rang, portés par certains produits de pointe comme les radars. Les exportations dans l'agroalimentaire concernent surtout les céréales (60% du total du secteur), les vins et spiritueux, et les produits laitiers. Enfin, la chimie (notamment les parfums et cosmétiques) représente 10% des exportations françaises vers la Chine.

Tableau 1 : Structure des exportations françaises de biens vers la Chine (% du total)

	2017
Aéronautique	34
Equipements / machines	19
Agroalimentaire	13
Chime, parfums, cosmétiques	10
Pharmacie	6
Habillement, chaussures	4
Produits métallurgies et métalliques	4
Transport hors aéronautique	3
Autres	7

Source : Douanes françaises

Afin de mieux appréhender la structure du commerce entre la France et la Chine, et sa spécificité par rapport au commerce de la France avec le Reste du Monde, nous construisons un indicateur d'avantages comparatifs révélés². Un chiffre supérieur à 1 indique que la France exporte davantage de la catégorie de produit, en proportion du total, vers la Chine que vers le Reste du Monde, ou en importe davantage depuis la Chine que depuis le Reste du Monde, toujours en proportion du total.

En vue de le mettre en perspective avec les cycles électoraux français, nous présentons la moyenne de cet indicateur sur chaque mandat présidentiel (autant que l'historique disponible nous le permet).

² L'avantage comparatif révélé est calculé à l'aide de l'indice usuel de la Banque mondiale :

$$RCA_{ij} = (x_{ij}/X_{it}) / (x_{wj}/X_{wt})$$

Où :

x_{ij} représente les exportations de la France vers la Chine dans le bien j

X_{it} représente les exportations totales de la France vers la Chine l'année t

x_{wj} représente les exportations de la France dans le bien j

X_{wt} représente les exportations totales de la France l'année t

Tableau 2 : L'avantage comparatif révélé de la France dans ses échanges avec la Chine

	1988-1994	1995-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016	2017
Navires	0.3	0.2	0.0	0.2	0.2	0.1
Pétrole et produits pétroliers	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Automobiles et véhicules routiers	0.8	0.4	0.4	0.4	0.5	0.3
Huiles, graisses et cires	3.8	0.5	0.2	0.2	0.2	0.3
Biens manufacturés	0.6	0.5	0.6	0.6	0.6	0.5
Vêtements et chaussures	0.0	0.1	0.1	0.2	0.5	0.5
Produits agricoles et agroalimentaires	0.6	0.4	0.3	0.3	0.6	0.6
Autres articles manufacturés	0.4	0.6	0.7	0.6	0.7	0.7
Produits chimiques	0.7	0.5	0.5	0.6	0.7	0.8
Véhicules ferroviaires	10.1	1.0	5.4	6.3	0.7	0.9
Machines	2.1	1.8	1.8	1.5	1.3	1.1
Matières premières sauf combustibles	0.6	1.9	2.0	2.2	1.8	1.7
Boissons et tabac	0.0	0.2	0.4	1.5	1.8	2.1
Aéronautique	2.3	4.4	3.4	3.4	2.5	2.8

Source : Comtrade et calculs des auteurs

L'un des avantages du commerce français se reflète dans la surreprésentation des ventes d'aéronautique dans les exportations vers la Chine par rapport aux exportations totales sur l'ensemble de l'historique disponible. Ainsi, elles représentaient 9,8% des exportations totales françaises en 2017, mais 2,8 fois plus, soit 27,7%, des exportations vers la Chine. Si le ratio a eu tendance à se réduire entre 1995 et 2017, les exportations de matériel aéronautique ont progressé de 30% en 2018 du fait de la certification par les autorités chinoises du modèle Airbus A350 dans le courant de l'été. L'avantage comparatif dans les exportations de boissons et tabac s'accroît depuis 1988. Celles-ci sont en effet plus de deux fois plus représentées dans les exportations vers la Chine que vers le Reste du Monde. Cette tendance reflète avant tout une évolution de la demande chinoise, avec un accroissement de la classe moyenne et une popularisation des alcools étrangers, en particulier le vin, dont la France a bénéficié en tant qu'exportateur. La part du vin dans les exportations françaises de boissons et tabac vers la Chine a en effet progressé de 21% à 58% entre 2000 et 2017. La tendance est similaire pour le secteur de la chimie, en particulier les produits pharmaceutiques et la parapharmacie française. La demande chinoise pour ces produits évolue en fonction du pouvoir d'achat des consommateurs chinois et de leur sensibilité accrue à la qualité des produits, à leur impact potentiel sur la santé... Les exportations françaises font preuve de dynamisme malgré le protectionnisme de la Chine qui se traduit par l'imposition de normes plus contraignantes pour les producteurs étrangers que pour les producteurs nationaux. Dans le secteur du textile,

la hausse du pouvoir d'achat et l'image de marque des produits français ont également bénéficié aux industries françaises. Ainsi, l'avantage comparatif révélé a progressé de manière constante sur la période considérée. Néanmoins, il reste bien en-deçà de 1 (à 0,5 en 2017) : les exportations de produits textiles restent moins bien représentées dans les exportations vers la Chine que vers le Reste du Monde.

Par ailleurs, on note une tendance à la baisse de la représentation des exportations françaises de véhicules automobiles vers la Chine. Cette tendance se retrouve dans les chiffres de commerce extérieur d'autres pays (en particulier l'Allemagne), et est liée à plusieurs facteurs concomitants : la localisation croissante en Chine des constructeurs européens, le développement d'une offre nationale, mais aussi la chute des ventes automobiles en Chine du fait du ralentissement de la croissance ; celle-ci risque de se poursuivre car le gouvernement a décidé de supprimer les aides à l'achat de voitures, et les acheteurs sont toujours attentistes vis-à-vis de la conjoncture économique.

Les importations françaises en provenance de la Chine restent principalement composées de biens à faible intensité technologique. Principalement, de produits textiles et d'habillement, d'appareils électriques, de machines industrielles et agricoles (Tableau 3). Le textile représente 5,2% des importations françaises mais 16,1% des importations en provenance de la Chine. Toutefois, la compétitivité chinoise s'érode, notamment en raison de la hausse des coûts salariaux.

Tableau 3 : Structure des importations françaises de biens depuis la Chine (% du total)

	2017
Informatique et électronique	31
Habillement et chaussures	20
Equipements électriques et ménagers	12
Machines industrielles et agricoles	7
Produits métallurgiques et métalliques	5
Meubles et mobilier	3
Jeux et jouets	2
Pharmacie	1
Autres	19

Source : Douanes françaises

D'une façon générale, les importations en provenance de Chine se renforcent dans des domaines à plus forte valeur ajoutée, notamment les secteurs automobile, pharmaceutique et aérospatial. Outre la montée en gamme de l'appareil industriel chinois, cette tendance tient aussi à l'intégration de la Chine dans les chaînes de valeur des productions françaises. Par exemple, la Chine est devenue un fournisseur d'Airbus et d'Eurocopter pour certains composants spécifiques.

Enfin, la montée en gamme des produits chinois importés en France est perceptible (téléphones portables, ordinateurs, pharmacie etc.) mais concerne des montants encore très faibles.

3. Les spécificités de la France par rapport à l'UE dans son commerce avec la Chine

La politique commerciale est définie au niveau européen et s'impose donc à tous les pays de l'Union. Celle-ci est plutôt pragmatique et défend une ouverture commerciale de principe qui peut s'accompagner de certaines mesures protectionnistes. Depuis 2006, l'UE a multiplié les accords commerciaux bilatéraux avec ses principaux partenaires, afin d'ouvrir les marchés aux entreprises européennes et d'adopter des règles qui assurent la sécurité des échanges, notamment en matière de propriété intellectuelle. Cela conduit à un rapprochement des partenaires commerciaux avec la législation européenne (De Laroussilhe, 2019). Mais l'efficacité de cette politique se heurte au manque d'harmonisation au sein de l'Europe et de politique industrielle commune. Au contraire, la Chine défend une politique commerciale étroitement liée à sa politique industrielle ce qui lui a permis de développer une très forte compétitivité.

Tout comme le déficit commercial de la France avec la Chine, celui de l'UE se creuse considérablement à partir de 2003. Cependant, contrairement à la France, elle réussit à maintenir une augmentation plus régulière de ses exportations vers la Chine, notamment grâce à l'Allemagne (la Chine représente le 3^{ème} marché à l'exportation de l'Allemagne en 2017) (Graphique 1). Le Royaume-Uni est également le pays de l'UE, après l'Allemagne, dont la part d'exportations vers la Chine a le plus progressé ; ces deux pays ont la capacité de répondre à la demande chinoise de produits haut de gamme (Lemoine et Ünäl, 2017). A noter

qu'en 2017 la Chine représente le 2^{ème} marché à l'exportation (10.4% des exportations), et le 1^{er} marché à l'importation de l'UE (20.2% des importations).

La structure des exportations européennes vers la Chine reflète l'importance des exportations de machines, mais aussi de l'industrie automobile, soutenues principalement par l'Allemagne pour laquelle près d'un quart des exportations vers la Chine sont faites par le secteur automobile (Tableau 5).

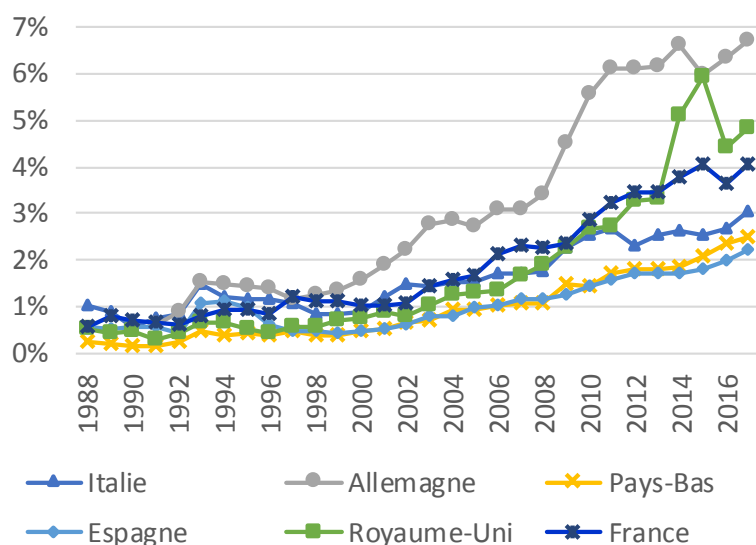
Tableau 5 : Structure des exportations de biens de l'UE vers la Chine (% du total)

	2017
Machines	31
Automobiles et véhicules routiers	18
Produits chimiques	13
Autres articles manufacturés	8
Biens manufacturés	8
Matières premières sauf combustibles	5
Aéronautique	5
Produits agricoles et agroalimentaires	4
Pétrole et produits pétroliers	3
Boissons et tabac	1
Vêtements et chaussures	1
Autres	2

Source : Comtrade

Quant à la France, ses échanges avec la Chine sont en augmentation régulière. En 2017, 4,1% des exportations totales françaises étaient orientées vers la Chine, une part plus importante que celle de l'Italie ou de l'Espagne, mais qui reste néanmoins, depuis 2014, inférieure à celle observée au Royaume-Uni (4,8%) ou, surtout, en Allemagne (6,7% du total de ses exportations de biens).

Graphique 1 : Part de la Chine dans les exportations totales de biens de 6 pays de l'UE



Source : Comtrade et calculs des auteurs

La position médiane de la France parmi les grands pays européens masque des différences importantes en fonction des secteurs. Afin de distinguer les avantages comparatifs de la France par rapport à l'agrégat européen, nous comparons la répartition des exportations françaises vers la Chine à celle de l'ensemble des exportations européennes vers la Chine. Ainsi, un chiffre supérieur à 1 indique que la France exporte davantage de la catégorie de produit vers la Chine, en proportion du total, que ne le fait l'ensemble de l'Europe (Tableau 6).

Par exemple, la part du secteur aéronautique dans les exportations de la France vers la Chine est 5,3 fois plus élevée que sa part dans les exportations de l'ensemble de l'UE vers la Chine. La spécificité française se retrouve bien sûr dans les secteurs reflétant son avantage comparatif. En revanche, la France est moins bien représentée dans le secteur automobile (2,8% de ses exportations vers la Chine) que la moyenne européenne (17,5% des exportations européennes vers la Chine).

Tableau 6 : Répartition des exportations de biens vers la Chine : France vs. EU28

	2000-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016	2017
Pétrole et produits pétroliers	0.2	0.9	0.8	0.2	0.1
Automobiles et véhicules routiers	0.9	0.8	0.4	0.2	0.2
Huiles, graisses et cires	0.5	0.8	0.7	0.3	0.6
Véhicules ferroviaires	0.6	2.3	1.6	0.3	0.4
Autres articles manufacturés	1.0	0.9	0.9	0.8	0.7
Navires	3.9	0.5	0.9	0.8	0.3
Machines	1.0	0.9	0.7	0.8	0.7
Biens manufacturés	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7
Matières premières sauf combustibles	1.1	0.8	0.7	0.7	0.7
Produits chimiques	1.0	1.0	1.1	1.1	1.2
Vêtements et chaussures	0.8	1.0	1.1	1.5	1.5
Produits agricoles et agroalimentaires	2.7	2.2	1.9	1.7	1.4
Aéronautique	2.7	3.8	5.2	5.3	5.3
Boissons et tabac	3.0	3.9	6.6	5.9	5.9

Source : Comtrade et calculs des auteurs

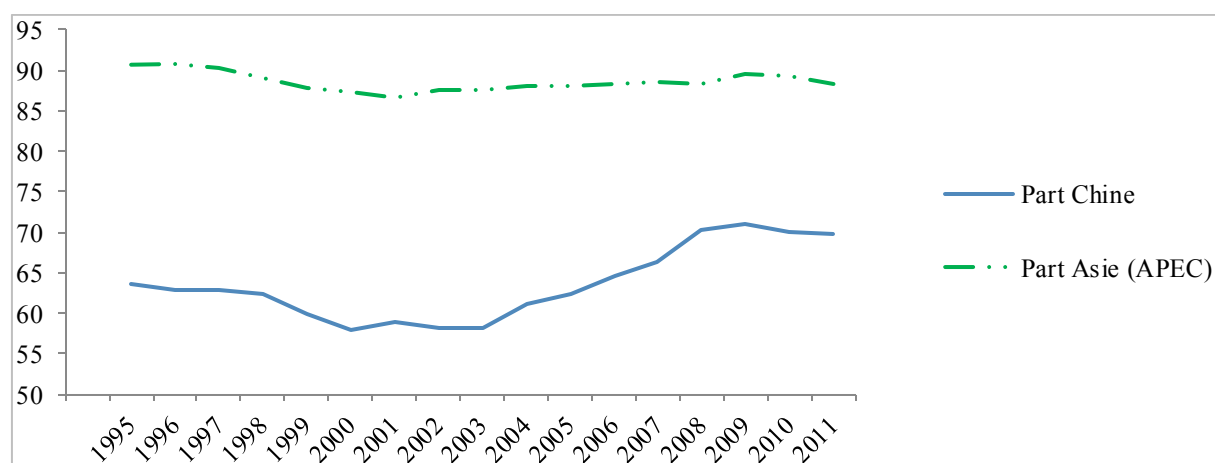
4. Quelle est la répartition de la valeur ajoutée dans les échanges franco-chinois ?

La mondialisation se caractérise désormais par une fragmentation de la production d'un bien entre différents pays et l'existence de chaînes de valeur, notamment pour les activités d'assemblage. Cette évolution de l'organisation internationale de la production a eu un fort impact sur le commerce international et sur le développement des pays (Banque mondiale, 2017). De nombreux produits apparaissant comme exportés depuis la Chine vers la France sont en réalité issus de l'assemblage d'autres produits passés par d'autres pays et chaînes de production, donc importés auparavant (commerce *processing*). La composition réelle des exportations dépend des secteurs et a évolué dans le temps, mais à la fin des années 2000 les exportations chinoises étaient en moyenne composées de 46% d'importations (Artus et al., 2011), la valeur ajoutée locale variant d'un très faible niveau dans les produits sophistiqués à une forte part dans les produits très intensifs en travail (Koopman et al., 2008).

4.1 Exportations de la Chine vers la France

Globalement pour tous les secteurs, la part de la valeur ajoutée de la France dans ses importations depuis la Chine se maintient approximativement autour de 1% (ce qui n'a rien de surprenant étant donné l'organisation régionale de la production chinoise). La part de l'Union Européenne diminue (tout comme le Japon, les Etats-Unis et la Corée) au profit de la Chine, ou même de l'Inde et Singapour à partir du début des années 2000 (c'est à dire les pays ayant connu un important développement économique sur cette période et bien insérés dans le commerce international et surtout régional) (Graphique 2). L'Union européenne résiste tout de même dans les secteurs de l'agriculture et des textiles en maintenant une contribution à la valeur ajoutée relativement constante sur cette période, 1,2% pour le premier et 5% pour les seconds.

Graphique 2 : Origine géographique de la valeur ajoutée dans les exportations de biens de la Chine vers la France (% , tous secteurs)

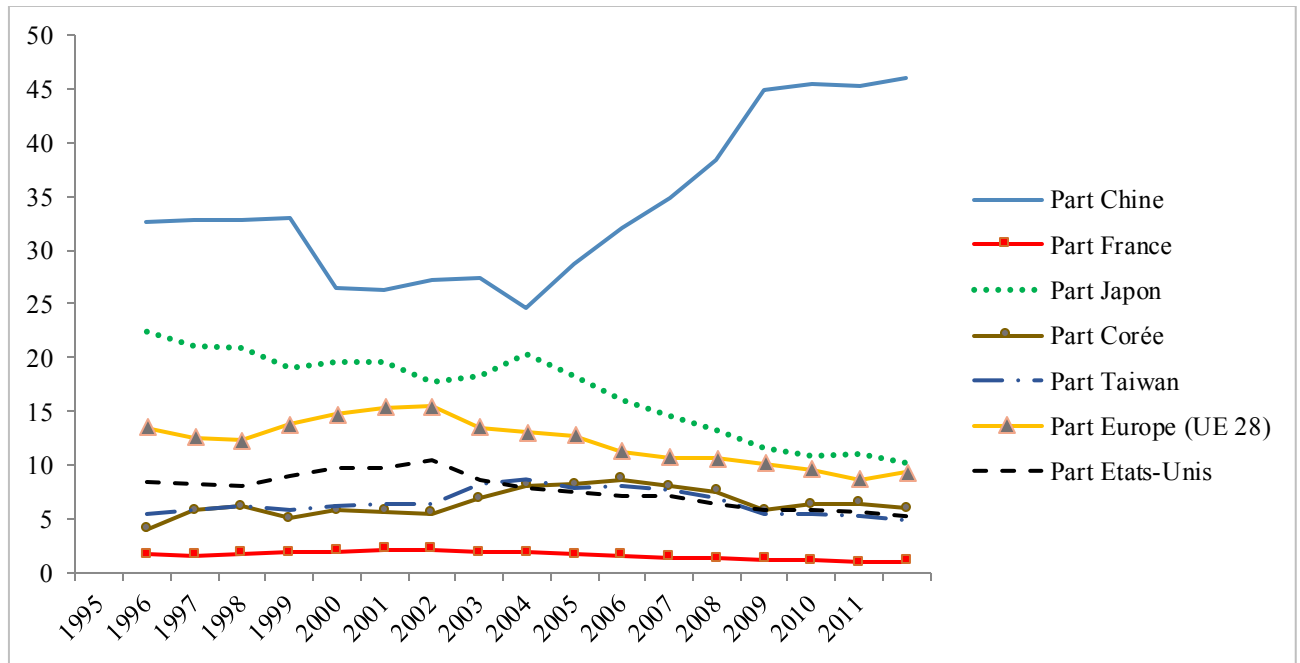


Source : OECD, 2016, *op.cit.*, et calculs des auteurs

Pour les secteurs les plus sophistiqués (informatique, télécommunications, composants électroniques, ...), la part des importations dans les exportations de la Chine vers la France a pu même dépasser les 70% au début des années 2000, la valeur ajoutée chinoise étant inférieure à 30% (Graphique 3). Pour ces secteurs la Chine a privilégié le réseau régional pour sa chaîne de production, avec notamment le Japon, la Corée du Sud et Taïwan ; les parts des Etats-Unis et de l'UE (UE 28) étaient également importantes. La Chine a ensuite assez nettement augmenté sa part de production dans les exportations vers la France des produits

sophistiqués (au détriment du Japon notamment), mais cette part reste tout de même faible par rapport aux autres secteurs.

Graphique 3 : Origine géographique de la valeur ajoutée dans les exportations de biens de la Chine vers la France (% , secteurs produits électroniques (incluant l’informatique), C30T33)

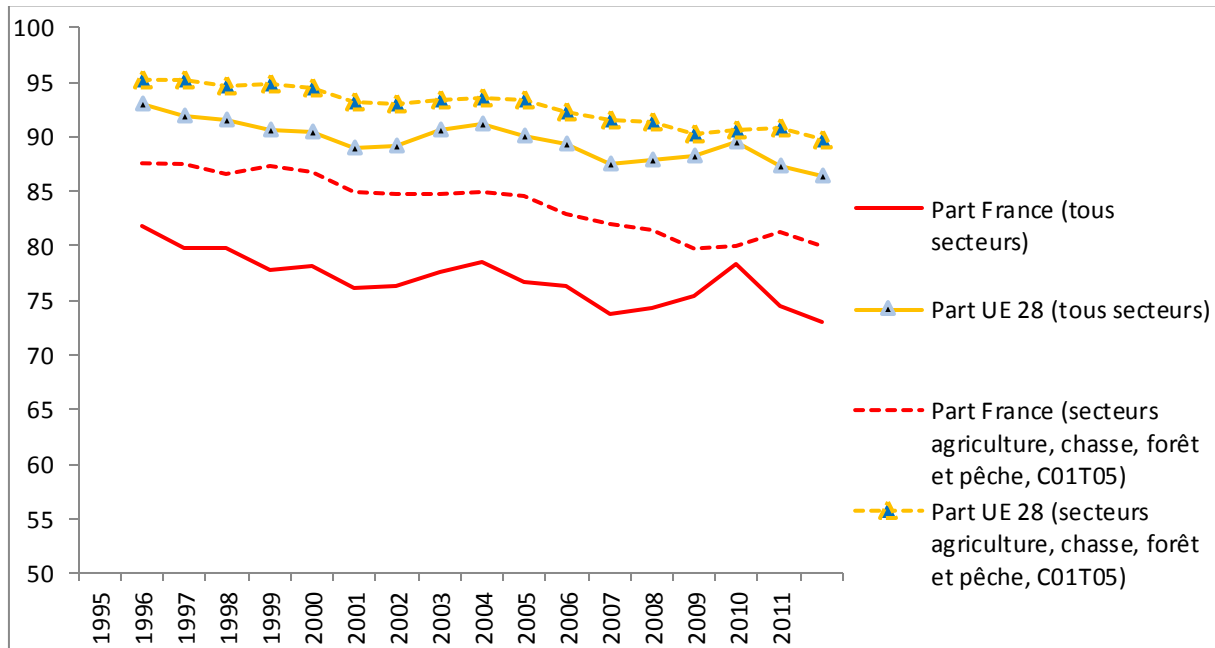


Source : OECD, 2016, *op.cit.*, et calculs des auteurs

4.2. Importations de la Chine depuis la France

Concernant les importations de la Chine depuis la France, plusieurs tendances apparaissent. En moyenne pour la majorité des secteurs la part de la France dans la valeur ajoutée diminue régulièrement depuis 1995 (de 82 à 73% en 2011, Graphique 4), tout comme celle des pays de l’UE 28 (de 93% à 86%). L’amplification des délocalisations durant cette période, notamment vers la Chine, peut expliquer une grande partie de cette baisse. En effet le commerce chinois a en moyenne été effectué à 50% par des entreprises étrangères délocalisées en Chine dans les années 90 et 2000 (Lemoine, Unal, 2015).

Graphiques 4 : Origine géographique de la valeur ajoutée dans les importations de biens de la Chine depuis la France



Source : OECD, 2016, *op.cit.*, et calculs des auteurs

Les secteurs de l'agriculture résistent davantage à la segmentation de la production : la France garde 80% de valeur ajoutée dans ses exportations en 2011 (Graphique 4), contre 70% en moyenne dans les autres secteurs.

Quant à la part de la Chine dans la valeur ajoutée de ses importations depuis la France, celle-ci était quasiment nulle en 1995, et a régulièrement augmenté pour atteindre environ 2% en moyenne. Ce chiffre monte à presque 6% dans les secteurs du textile et 3% dans l'électronique. La part des autres pays d'Asie reste globalement stable (et très faible par rapport aux pays de l'UE), avec une légère baisse pour le Japon et une augmentation progressive de l'Inde.

4.3. Les acteurs du commerce extérieur français

La politique extérieure de la France joue bien sûr un rôle important dans les relations commerciales de la France avec la Chine ; on sait que celles-ci furent plutôt tendues sous les présidences de François Mitterrand et de Nicolas Sarkozy alors qu'elles étaient assez denses sous celle de Jacques Chirac ; la présidence de François Hollande n'a pas été marquante de ce

point de vue et celle d'Emmanuel Macron est encore trop courte pour tirer des conclusions. Mais tous ces mandats ont un point commun qui est d'associer les visites officielles à des contrats d'achat de produits français par la Chine en mettant généralement l'accent sur le potentiel des grands groupes.

On a vu que les exportations à destination de la Chine étaient assez concentrées sur certains secteurs ; d'une façon générale, les exportateurs sont également assez concentrés puisqu'en 2018, les 100 premiers exportateurs réalisent 40% des exportations totales de biens (Direction générale des douanes et des droits indirects, 2019). Les 1000 premiers, soit un peu moins de 1% du total des entreprises, réalisent 70% des exportations. Le nombre de PME exportatrices s'accroît mais ce sont elles qui sont les plus fragiles, sortant plus facilement du marché à l'exportation, leur taille étant un facteur de vulnérabilité. Selon l'INSEE, les multinationales représentent 88% des exportations en 2015.

L'importance des firmes multinationales peut aider à comprendre les spécificités françaises en matière de commerce international, notamment le manque de dynamisme de ses exportations. Ceci peut en partie résulter d'une substitution de l'investissement direct à l'exportation. Le poids de ces firmes est plus important en France que dans les autres pays européens ; leur nombre d'employés comme leur chiffre d'affaire à l'étranger s'est accru de près de 60% entre 2007 et 2014 (Emlinger et al., 2019). Par exemple dans le secteur automobile, la part produite par des entreprises allemandes en Allemagne reste plus élevée que celle produite par les entreprises françaises en France, la délocalisation de la production de ces dernières dans des pays à revenu inférieur ayant fortement augmenté (10% au début des années 70 à 50% en 2016) (Emlinger et al., 2019). Cela pénalise les exportations mais permet d'augmenter les revenus provenant des investissements. On observe aussi en général un maintien de la localisation en France des activités de R-D.

Des partenariats structurants ont été établis avec les grands groupes français dans les secteurs de l'électricité et du nucléaire notamment, ce qui permet à l'industrie française d'être très présente dans ces secteurs en Chine.

5. Des relations commerciales franco-chinoises dépendantes de l'Union Européenne : quels sont les enjeux récents?

Il existe de nombreux accords commerciaux bilatéraux signés entre la Chine et les pays européens. Au-delà de cette logique bilatérale, au niveau commercial la France est largement dépendante de la politique définie par l'UE, que ce soit au niveau des tarifs douaniers, des normes ou des réglementations. Les choix de l'UE en termes de politique commerciale avec la Chine sont donc cruciaux pour les futurs échanges franco-chinois.

La Chine représentant le 2^{ème} marché à l'exportation de l'UE et son 1^{er} marché à l'importation, l'UE a conscience qu'il est impératif de profiter des opportunités offertes par l'émergence de l'économie chinoise, et surtout de résoudre les conflits actuels tout en gardant de bonnes relations. Ainsi, plusieurs sommets Chine-UE vont dans ce sens, et notamment les 6^{ème} et 7^{èmes} Dialogues économiques et commerciaux annuels de haut niveau (HED, *High level Economic and trade Dialogue*, co-présidés par le vice-Premier Ministre chinois et le vice-Président de la Commission Européenne).³ Ces deux derniers sommets ont permis d'aborder de nombreux sujets, même de manière bilatérale, comme le commerce et l'accès aux marchés, les surcapacités dans certains secteurs, les investissements, les réformes des entreprises d'Etat chinoises, ainsi que d'autres questions liées aux économies digitale et circulaire. Ce sont les enjeux liés au commerce qui attirent plus particulièrement notre attention ici.

5.1. Les accords commerciaux entre la Chine et l'UE se multiplient

Les sommets HED de 2017 et 2018 entre la Chine et l'UE sont le prolongement d'une tendance au rapprochement entre les deux puissances depuis plusieurs années, sur de nombreux sujets économiques mais surtout au niveau commercial. En 2012 un accord avait été conclu afin d'établir des normes internationales de protection plus élevées dans le commerce des produits agricoles notamment. Des produits français étaient concernés⁴, et cet accord a été suivi d'un autre en 2017 couvrant une centaine d'indications géographiques, avec un impact à terme non-négligeable sur le commerce franco-chinois (étant donné l'importance des secteurs agricoles dans les échanges entre les deux pays, voir la partie 2). L'UE souhaite

³ http://europa.eu/rapid/press-release_IP-16-3441_en.htm

⁴ Communiqué de presse de la Commission Européenne du 30 Novembre 2012.

continuer à intensifier avec la Chine ces accords sur les normes de protection, sachant que la Chine occupe une place très importante dans les litiges liés au respect des droits de propriété (selon la Direction générale des politiques externes de l'UE, 80 % des marchandises de contrefaçon et pirates saisies par l'UE proviennent de Chine ou de Hong Kong; Saarela, 2018). Les discussions entre la Chine et l'UE ont également abouti en Novembre 2018 à l'annonce du rapprochement des deux parties sur le dossier des réformes de l'organe d'appel de l'OMC : la sélection et l'indépendance des juges notamment, afin d'améliorer l'efficacité du règlement des différends.⁵

5.2. Des litiges à résoudre et une politique commerciale de l'UE également défensive vis-à-vis de la Chine.

Au-delà des accords, l'UE entend bien poursuivre la résolution des litiges commerciaux actuels avec la Chine, touchant tous ses membres dont la France, à savoir la relative fermeture de la Chine aux importations et les surcapacités de production. Le premier élément est donc clairement un obstacle au commerce extérieur des membres de l'UE, la Chine étant très mal classée au niveau international en termes d'ouverture de son marché intérieur ; la progression est lente mais la Chine affiche son intention d'ajuster les droits et taxes à l'importation sur certains articles (Saarela, 2018). Concernant les surcapacités de production et la concurrence déloyale qui s'en suit, la Commission Européenne a mis en place des droits anti-dumping depuis 2013 dans les secteurs de l'acier et du photovoltaïque. Même si l'instauration de droits anti-dumping a été plus lente et moins forte qu'aux Etats-Unis, la politique défensive de l'UE existe bien et ne s'est pas arrêtée là : le statut d'économie de marché a été refusé à la Chine en 2016 (facilitant ainsi la mise en place des droits anti-dumping, car la majorité de ces mesures concerne la Chine, Bellora et Jean, 2016). Cependant, depuis Décembre 2017, l'UE combat différemment les pratiques commerciales inéquitables (notamment celles de la Chine) : l'existence d'une distorsion de marché doit être reconnue pour mettre en place des droits anti-dumping⁶. De son côté la Chine s'est engagée dans une réduction progressive de ses capacités de production dans les secteurs concernés de 2016 à 2020.

⁵ Brèves hebdomadaires du Service économique régional de Pékin, 26 Novembre 2018.

⁶ http://europa.eu/rapid/press-release_IP-17-5346_fr.htm

Conclusion

La France ne bénéficie sans doute pas d'une relation privilégiée avec la Chine et son commerce extérieur reflète la structure sectorielle de sa compétitivité, ou de son manque de compétitivité, se traduisant par un fort déficit extérieur. Elle est néanmoins très présente dans certains secteurs et les groupes français ont eu des stratégies efficaces pour pénétrer le marché chinois.

Compte tenu de l'évolution de l'économie chinoise, et notamment de sa politique très offensive pour la montée en gamme de sa production, les années qui viennent seront sans doute décisives. La seule réponse possible est européenne, en articulant politique commerciale et politique industrielle. Cette articulation est importante en Chine et a été la base du succès d'un certain nombre de pays asiatiques, la Corée du sud par exemple. Après les réussites des politiques ciblées sur les industries spatiale et aéronautique dans les années 60 et 70, il faut attendre l'après-crise de 2008 pour que l'Europe élabore une politique industrielle plus active (Bellone et Chiappini, 2016). Pourtant, celle-ci s'avère aujourd'hui insuffisante, et face aux groupes chinois, l'UE doit montrer une plus grande ambition en la matière, quitte à modifier certaines des règles internes relatives à la politique de la concurrence.

Bibliographie

Artus, P., Mistral, J. et Plaquard, V., 2011, L'émergence de la Chine. *Impact économique et implication de politique économique*, Paris, Conseil d'analyse économique.

Banque Mondiale, 2017, Measuring and Analysing the impact of GVCs on Economic Development, *Global Value Chain Development Report*.

Bellone F. et Chiappini R, 2016, *La compétitivité des pays*, Repères, La Découverte.

Bellora C., & Jean S., 2016, Le statut d'économie de marché de la Chine: un enjeu fort pour le commerce européen. *La Lettre du CEPII*, (370).

Botolli C. et Jacques E., 2018, Les relations commerciales entre la France et la Chine en 2017, Direction générale du Trésor, Service économique régional, Pékin, Note, 24 mai.

Direction générales des douanes et des droits indirects, 2019, Les opérateurs du commerce extérieur, <http://lekiosque.finances.gouv.fr>.

Emlinger C., Jean S. et Vicard V., 2019, L'étonnante atonie des exportations françaises, *La lettre du CEPII*, n°395, janvier.

Hou Q., 2014, *Quarante ans de dialogue. Evolution des Relations politico-diplomatiques entre la France et la Chine (1964-2007)*, Thèse pour le Doctorat d'Histoire contemporaine, Université de Montpellier 3.

Koopman R., Wang Z. et Wei S-J, 2008, How Much of Chinese Exports is Really Made in China? Assessing Foreign and Domestic Value-Added in Gross Exports, *US International Trade Commission, Office of Economics Working Paper*, n° 2008-03-B.

De Laroussilhe O., 2019, La politique commerciale de l'Union européenne face à de nouveaux défis, *Questions d'Europe*, n°502, 11 février, Fondation Robert Schuman, Policy Paper.

Friends of Industry, 2018, https://minefi.hosting.augure.com/Augure_Minefi/r/

Lemoine, F., & Ünal, D., 2015, Mutations du commerce extérieur chinois. *La lettre du CEPII*, (352).

Lemoine F. et Ünal D., 2017 "Le décollage du marché des biens de consommation en Chine et son impact sur le commerce mondial," *Panorama du CEPII*, mars.

Martin, C., 2018, *La diplomatie n'est pas un dîner de gala*, Editions de l'Aube.

OECD, 2016, Trade in Value Added (TiVA): Origin of Value Added in gross imports.

Saarela, Anna, 2018, Les relations entre l'Union Européenne et la Chine : une nouvelle ère de coopération stratégique plus étendue ? Direction générale des politiques externes de l'Union, Parlement européen.

Annexes

Annexe 1: Evolution des échanges commerciaux franco-chinois entre 1974 et 1989 (millions de francs)

Années	Exportations France-Chine	Importations Chine-France	Volumes échangés	Solde
1974	772	886	1658	-114
1975	1610	742	2352	868
1976	1603	928	2352	765
1977	468	953	1421	-485
1978	831	1015	1846	-124
1979	1442	1387	2829	55
1980	1284	1976	3260	-692
1981	1486	2752	4238	-1266
1984	2692	3849	6541	-1157
1985	6984	4453	11437	2531
1986	4597	4890	9487	-293
1987	5500	8500	14000	-3000
1988	5500	8500	14000	-3000
1989	9887	11017	20904	-1130

Source : Journal officiel de la République française du 17 octobre 1995, n°7, p.159, cité par Hou, 2014, op.cit. p.222.

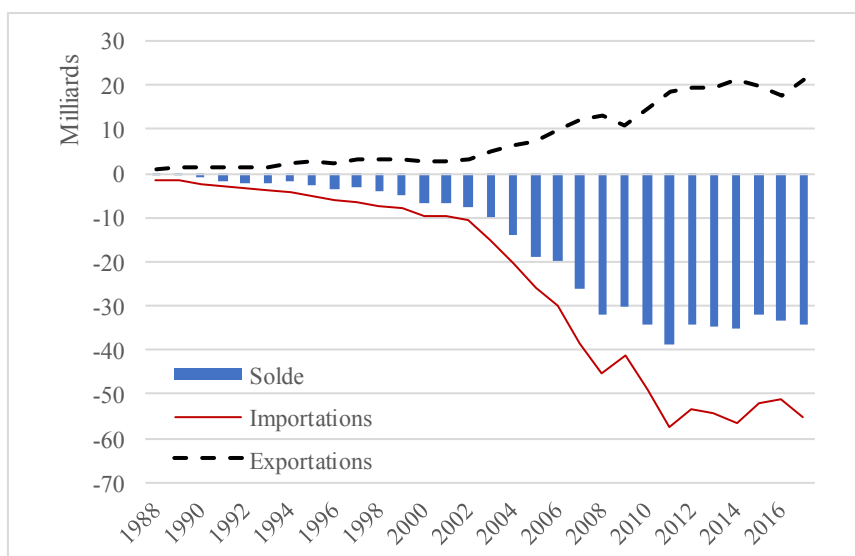
Annexe 2 : Exportations, importations et balance commerciale (biens) de la France vis-à-vis de la Chine (milliards USD, 2017)

	Exportations	Importations	Solde
Total	21.3	55.4	-34.1
Machines	4.9	25.0	-20.2
Autres articles manufacturés	1.3	11.4	-10.1
Vêtements et chaussures	0.3	8.9	-8.6
Biens manufacturés	1.2	5.5	-4.3
Automobiles et véhicules routiers	0.6	1.0	-0.4
Produits agricoles et agroalimentaires	1.2	0.7	0.5

Matières premières sauf combustibles	0.8	0.1	0.7
Produits chimiques	3.3	2.3	1.0
Boissons et tabac	1.5	0.0	1.5
Aéronautique	5.9	0.2	5.7
Autres	0.4	0.2	0.2

Source : Comtrade

Annexe 3 : Solde commercial (biens) de la France vis-à-vis de la Chine (milliards USD)



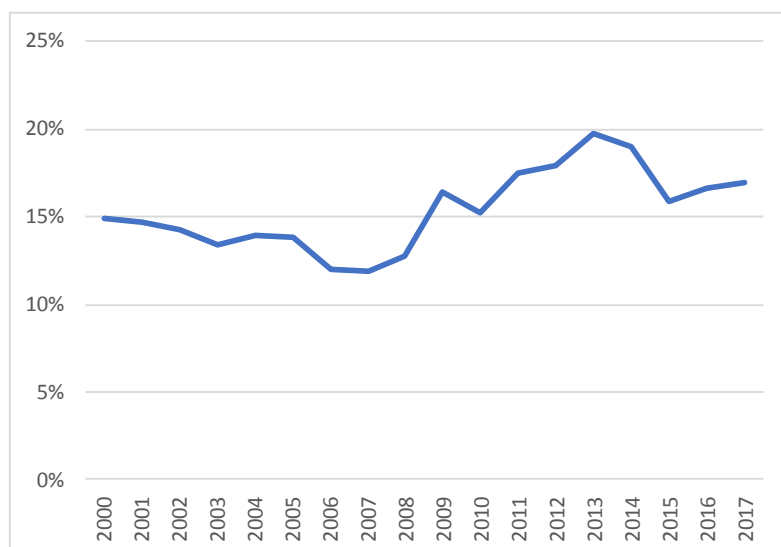
Source : Comtrade et calculs des auteurs

Annexe 4 : Solde commercial (biens) vis-à-vis de la Chine, par pays (milliards USD)

	2017
Italie	-17
Allemagne	-19
Espagne	-22
Pays-Bas	-28
France	-34
Royaume-Uni	-38
UE	-201

Source : Comtrade

Annexe 5 : Part de la France dans le déficit commercial (biens) de l'UE vis-à-vis de la Chine



Source : Comtrade et calculs des auteurs

Annexe 6 : Répartition des exportations de biens vers la Chine : France vs. Allemagne

	1995-2001	2002-2006	2007-2011	2012-2016	2017
Pétrole et produits pétroliers	1.6	2.3	1.6	1.1	0.9
Automobiles et véhicules routiers	1.0	0.5	0.2	0.2	0.1
Huiles, graisses et cires	0.4	3.9	5.5	2.4	3.7
Véhicules ferroviaires	0.6	5.8	2.4	0.3	0.4
Autres articles manufacturés	1.0	0.9	0.8	0.7	0.7
Navires	5.3	1.9	3.4	1.5	0.2
Machines	0.8	0.8	0.7	0.7	0.6
Biens manufacturés	0.8	0.8	0.9	0.8	0.7
Matières premières sauf combustibles	1.3	1.6	2.1	2.7	2.7
Produits chimiques	1.3	1.2	1.4	1.4	1.5
Vêtements et chaussures	2.1	2.3	2.8	7.3	9.3
Produits agricoles et agroalimentaires	11.7	14.6	10.3	4.5	3.9
Aéronautique	146.2	4.7	6.0	5.8	5.4
Boissons et tabac	20.2	30.0	66.1	30.4	34.2

Source : Comtrade et calculs des auteurs